

Procès-verbal – Version provisoire

20^e Assemblée des délégués de l'ASGT Le 16 mars 2024

Début : 10h00

Fin : 11h55

Lieu : Salle communale, Soral

PV à valider lors de l'AD 2025

Ordre du Jour

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 18 mars 2023
Disponible sur le site : www.a-s-g-t.ch
3. Rapport de gestion 2023
4. Compte rendu financier 2023
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Discussion et approbation des rapports
7. Fixation des cotisations 2024
8. Présentation, discussion et approbation du budget 2024
9. Démissions et Elections
 - 9.1. Comité
 - 9.2. Bureau
 - 9.3. Sociétés
 - 9.4. Désignation d'une Société à la vérification des comptes
10. Nomination de membres d'honneur
11. Informations et Divers
12. Propositions des Sociétés

Président :

- M. Laurent JAKOB

Procès-verbal :

- M. Sylvain EQUÉY

Présences :

- Sociétés	18
- Délégués	57
- Membres d'honneur	8
- Membres du Comité	7
- Membres ayant droit de vote	72
- Majorité (moitié des votants + 1)	37

Scrutateurs :

- M. Reto SCHUCAN
- M. Jean-Daniel GERBER

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs

Le Président prie l'Assemblée de se lever pour l'entrée de la bannière.

Le Président salue les invités, les délégués des sociétés genevoises, les tireuses et tireurs et les remercie d'avoir répondu une nouvelle fois nombreux à l'invitation.

Le Président ouvre la 20^e Assemblée des délégués de l'Association Sportive Genevoise de Tir.

Elle a été convoquée conformément aux statuts et les délibérations peuvent dès lors se faire valablement. Il informe que la tenue du procès-verbal est confiée au Secrétaire, M. Sylvain EQUÉY, et signale que cette assemblée sera enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera ensuite effacé.

Le Président tient à remercier la Municipalité de Soral, non seulement pour la mise à disposition de la salle, nécessaire et indispensable à l'organisation de cette manifestation annuelle, mais aussi pour l'apéritif qui sera partagé avec honneur et plaisir en fin d'assemblée. Aucun représentant de la commune n'ayant pu être présent lors de cette assemblée, il prie Mme Céline BLANC de leur transmettre les remerciements de l'ASGT.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour :

Aucune demande de modification n'est formulée.
--

Le Président rappelle que les décisions se votent à main levée ou à bulletin secret, à la demande de ¼ des délégués ayant le droit de vote.

Le Président salue tout particulièrement les personnalités suivantes, qui ont spontanément répondu à l'invitation :

- **Mme Simone DE MONTMOLLIN**, Conseillère Nationale,
- **Mme Mary KEHRLI-SMYTH**, Membre d'honneur de l'ASGT,
- **Mme Vivienne DUPPENTHALER**, Membre de la commission de tir C10 et C50,
- **M. le Divisionnaire Mathias TUSCHER**, Commandant de la Division territoriale 1,
- **M. le Colonel Nicolas JOBIN**, Chef de l'Etat-major cantonal de liaison territorial Genève,
- **M. le Colonel Matthias PFISTER**, Commandant du CITS 76-Genève,
- **M. le Colonel Nicola SQUILLACI**, Chef de service de l'OCPPAM et commandant d'arrondissement GE,
- **M. le Lieutenant-Colonel Richard ANDRE**, Officier fédéral de tir région 1,
- **M. le Lieutenant-Colonel André MAURY**, Président de la Commission de tir GE, Membre d'honneur et précédent Président de l'ASGT,
- **M. Antonio STRAPPAZZON**, vice-Président de la Fondation pour la conservation de la maison du Général Guillaume Henri DUFOUR,
- **M. Didier TÖFFEL**, Chef de service du Centre de logistique civile et militaire de l'OCPPAM,
- **M. Patrick VAUTHEY**, représentant romand de l'USS Assurances,
- **Mme Françoise MARTIN et M. Luc GIEZENDANNER**, représentants de l'Association Vaudoise de Tir Sportif,
- **M Raymond GREMAUD**, représentant de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois,
- **M. Reto MULLER**, représentant de la Fédération Jurassienne de Tir,
- **M. Philippe BOSS**, représentant de l'Association Bernoise Sportive de Tir,
- Les représentants du Tir Cantonal Fribourgeois 2025,
- **M. Michel FRANCEY**, ancien Président de l'ASGT et Président d'honneur,
- **M. Otto KUNZ**, ancien Président de l'ASGT et Membre d'honneur,
- **MM. Philippe BON, Dominique CRETARD, Serge FAVRE, Carlo ROSSI, Reto SCHUCAN**, Membres d'honneur.

Pour finir, le Président salue les membres du Comité et du Bureau de l'ASGT, ainsi que les déléguées et les délégués des sociétés de l'Association Sportive Genevoise de Tir. Il espère n'avoir oublié personne, et si cela devait être le cas, il prie de bien vouloir l'excuser.

Le Président informe l'Assemblée que plusieurs personnes se sont excusées :

- **Mme Carole-Anne KAST**, Conseillère d'Etat en charge du Département des institutions et du numérique, ainsi que plusieurs Conseillers d'Etat,
- **Mme Katrin STUCKI**, Cheffe du tir et activités hors du service,
- **M. Antonio HODGERS**, Président du Conseil d'Etat,
- **M. le Commandant de Corps Thomas SUSSLI**, Chef de l'Armée,
- **M. Olivier JORNOT**, Procureur général,
- **M. Jörg SCHOTTLI**, Membre du Comité FST,
- **M. Yves BEZENÇON**, Directeur a.i. de l'OCPAM,
- Les Présidentes et Présidents de plusieurs Associations cantonales de tir,
- Plusieurs Membres du Comité et du Bureau de l'ASGT,
- Ainsi que plusieurs Membres d'honneur de l'ASGT.

Le Président donne la parole à Mme Carine PEDRO, Présidente de la Société de tir des Sous-officiers et Soldats, pour présenter sa société, qui a la particularité d'avoir un Comité majoritairement féminin. Fondée en 1866, en tant que section genevoise de la Société fédérale des sous-officiers, elle est active dans le Tir hors-service, les Jeunes Tireurs et le tir sportif, tant à 300m qu'à 25m. Elle se compose actuellement de 86 membres actifs. Le Président la remercie elle, son Comité et ses moniteurs qui apportent leur aide pour l'organisation de cette journée.

HOMMAGE AUX DISPARUS

La grande famille des tireurs perd annuellement des membres fidèles et dévoués qui ont été actifs dans différentes fonctions de leurs sociétés et n'ont jamais ménagé leur engagement, soit dans le temps consacré, soit dans la durée.

Le Président demande à l'Assemblée de se lever et nomme les disparus :

M. GAUD Pascal	Membre d'honneur des Carabiniers de Carouge, ancien membre du Comité
M. GISIGER Bernard	Membre d'honneur de l'ASGT depuis 1989 ; membre actif du comité de l'AGTS de 1977 à 1989 comme vice-trésorier, puis comme responsable du tir populaire C50 Membre des EAN ; Commissaire de 1977 à 1985 et de 2001 à 2004 ; sous-Directeur de tir C50 et C10 de 1985 à 1997 et Directeur de tir C50 de 1997 à 2001 ; Membre d'honneur depuis 2001
M. JOTTERAND Raymond	Membre des EAN ; Commissaire de 1990 à 1999 ; Médaille du mérite en 2001
M. LAUTENSCHLAEGER Kurt	Membre des Carabiniers de Jussy
M. LEHMANN Claude	Membre d'honneur de la STV
M. LIARD Jean-Claude	Membre de la STV
M. MONOD Gérard	Membre des EAN ; Patrimonial de 2008 à 2009
M. NOVERRAZ Claude	Membre du comité de la Fraternelle de Bernex de 2015 à 2019

M. PENEY Henri	Membre d'honneur des Carabiniers Réunis Satigny-Russin-Dardagny
M. PETIT Jean-Michel	Membre des Carabiniers de Jussy
M. PFISTER Otto	Membre des EAN ; Commissaire de 1969 à 1973 ; Vérificateur aux comptes de 1974 à 1976
M. TRIMAILLE Jacques	Membre de la STV
M. WALTENSPUHL Louis	Membre de la STV
Mme ZAMOFING GAVILLET Maureen	Epouse d'Alain ZAMOFING, ancien Secrétaire des Carabiniers de Jussy et fille de Pierre GAVILLET, ancien Vice-Président des Carabiniers de Jussy

Le Président annonce également avec tristesse le décès de **M. Henri DEUTSCH** en ce début d'année 2024

Membre d'honneur de l'association
Membre d'honneur et membre du comité de la précédente AGTS
Membre d'honneur de la Fédération Suisse de Tir
Membre actif du comité depuis 1971, il a été tour à tour, ou en même temps, directeur de tir C10/C50, gestionnaire des mentions cantonales et fédérales, responsable de match, responsable de l'école de tir, banneret et archiviste.

2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 18 mars 2023

Le Président rappelle à l'Assemblée que le PV de la 19^e AD du 18 mars 2023 à Laconnex se trouve aux pages 5 à 15 du rapport annuel 2023, ainsi que sur le site de l'ASGT : www.a-s-g-t.ch.

Le Président passe au vote pour l'acceptation de ce PV :

Le PV de l'Assemblée ordinaire des délégués du 18 mars 2023 est accepté à l'unanimité.
--

3. Rapport de gestion 2023

Le Président rend hommage à celles et ceux qui propulsent Genève sur les plus hautes marches des podiums au niveau suisse et international et permettent ainsi à ce petit canton d'être reconnu parmi les plus grands, et adresse à ces championnes et champions ses félicitations pour leur investissement et leurs succès. Mme Jennifer KOCHER a rejoint l'équipe suisse élite C10 et C50. Elle fait également partie du *Team Genève* qui regroupe les athlètes genevois espoirs olympiques.

Le Président énumère la liste des championnes et champions suisses et invite ces personnes à se lever et l'Assemblée à les applaudir.

Le prix du « Mérite du Cercle Général Guillaume Henri Dufour » est attribué annuellement à la tireuse ou au tireur, de nationalité suisse avec une licence genevoise, ayant obtenu le meilleur classement dans un championnat suisse. Ce prix est remis cette année à M. Steve DEMIERRE, malheureusement absent,

Le palmarès complet est disponible dans le rapport annuel 2023.

Rapport du Président

« L'année 2023 a été riche. Riche de succès, avec de très belles compétitions et une augmentation de participation à tous les tirs, que ce soit sportifs, hors-service ou JT.

Riche d'activités : avec la mise en route de la nouvelle plateforme d'administration des tireurs et tireuses et des sociétés. Sous la dénomination SAT-Admin, ce nouveau système de gestion a été introduit au 1er août 2023 avec succès. Deux séances de formation avec toutes les sociétés ont permis de se préparer et se familiariser avec cette interface. Bien sûr elle a encore quelques défauts de jeunesse, mais dans l'ensemble nous pouvons dire que l'exercice est réussi.

Riche de complications administratives : avec le nouveau SAT-Admin la facturation a pris du retard. Vous n'avez reçu vos factures d'automne 2023 qu'en début 2024. Le centime du sport n'est plus facturé par le DDPS mais par la FST et vient sur vos factures ASGT.

Riche en frayeurs : avec l'augmentation du prix de la GP11, heureusement contrée par l'initiative de Werner SALZMAN, ancien Président de l'Association Bernoise de tir et Député au Conseil des Etats.

Le sujet du stand de Bernex nous occupe et préoccupe toujours.

Je me dois aussi de remercier nos appuis techniques, financiers et politiques. Et c'est avec plaisir que je le fais.

Permettez que je remercie en premier l'ensemble des communes genevoises, qui, par leurs soutiens techniques et financiers, assument leurs rôles actifs au sein de la commission paritaire de gestion des fonds communaux affectés à l'assainissement la modernisation et l'entretien des lignes de tir. Merci à celles qui accueillent les stands genevois sur leurs terres et qui soutiennent leurs sociétés locales.

Je tiens à remercier le, ou plutôt les Directeurs Généraux de l'OCPPAM, M. Jérôme FELLE, qui vient de prendre sa retraite ainsi que son successeur M. Yves BEZENÇON qui reprend aussi la commission des lignes de tir. Merci au nom de toutes les sociétés et de tous les tireurs genevois, pour le soutien que vous et l'OCPPAM, portez au tir en général.

Mes remerciements au Colonel Nicola SQUILLACI, Chef de service et Commandant d'arrondissement, ainsi qu'à son personnel administratif, je vous remercie également pour le prix de l'OCPPAM, toujours apprécié par le ou la JT récompensé/e.

Je remercie le centre logistique civil et militaire et son personnel, pour son aide aux sociétés toujours appréciée, pour la mise à disposition des infrastructures du stand de Bernex, le support technique pour les cours de jeunes tireurs, au travers de la mise à disposition des armes et de leur entretien.

Mes remerciements à la Commission cantonale d'Aide au Sport, pour le soutien financier accordé à l'ASGT et à certaines sociétés de tir orientées vers la formation des jeunes.

Je remercie la Ville de Genève pour son support financier et pour le prix offert au meilleur JT.

Enfin, mes remerciements aux membres des comités de vos sociétés pour leur travail, leur dévouement sans faille, année après année, sans presque se plaindre.

Pour terminer, je tiens aussi à remercier très sincèrement les membres du Comité, du Bureau de l'ASGT et les membres hors comité pour leur précieuse collaboration, un véritable et grand merci à eux, merci de leur aide.

Sans vous tous, rien ne serait possible, bravo à vous. »

Le Président passe la parole au Colonel Nicola SQUILLACI, qui apporte le message de l'OCPPAM.

4. Compte rendu financier 2023

Le Président donne la parole à M. David COUTAU, Caissier, pour la présentation des comptes, selon le bilan remis à l'entrée de l'assemblée.

M. David COUTAU informe que le bilan présente un stock réduit par rapport à l'année précédente, principalement par un amortissement des médailles de CHF 8'245.- (CHF 8'295.- en 2022), qui s'additionne à la distribution annuelle de médailles. Un autre amortissement important a été effectué sur du matériel divers (détenu de longue date) pour CHF 6'633.- Les amortissements sont donc portés aux comptes de pertes et profits pour un montant total de CHF 14'878.-.

Il continue sur les amortissements, un poste important car des stocks de verres et médailles sont achetés en avance afin de bénéficier de prix avantageux. Durant les années suivantes, hormis les distributions, les stocks sont amortis d'environ 1/3 du prix original par an. Cela induit une charge qui, plutôt d'être facturée aux concours, est présentée séparément. Afin de lisser le prochain achat qui sera très important (matrices perdues dans la faillite de Faude et Huguenin), CHF 2'000.- ont été provisionnés.

Un autre élément important au bilan est le poste d'actifs transitoires pour CHF 82'752.-. Il est particulièrement important à fin 2023 en raison de la facturation tardive des licences FST, à la suite du lancement du nouveau SAT, qui est parvenue aux sociétés en janvier 2024, ainsi que les concours de l'année dont la facturation a été faite en une seule fois en fin d'année.

Le Caissier relève une provision de CHF 2'040.- pour couvrir la charge maximale possible lors de la clôture des activités de l'Organisation Romande des Cartes-Couronnes. Genève a environ 4% d'intérêt dans cette entité ; la somme représente donc le maximum de perte potentielle.

Tout ceci donne un exercice 2023 positif de CHF 835.-.

Du côté des charges, les frais d'administration sont en baisse à la suite d'un moindre besoin en déplacements hors de Genève.

Suivant la gestion usuelle des fonds, CHF 3'872.- ont été attribués grâce aux soutiens des sociétés pour les activités JT, PO, Relève et Matcheurs ; hors les CHF 2000.- de provision pour les médailles, mentionné plus tôt.

L'entrée de Château-Bloch dans le bilan ayant été faite en 2022, il n'y a pas d'impact cette année.

Les Jeunes Tireurs ont représenté une charge usuelle de CHF 11'473.-.

L'activité Matcheurs a engendré des coûts de CHF 2'346.-, compensés en partie par le soutien des sociétés au Franc du Matcheur, soit CHF 1'322.-.

Du côté des revenus, il est constaté une certaine stabilité avec un soutien marqué par des contributions au financement des activités JT, PO, Relève et Matcheurs.

Une utilisation des fonds à hauteur de CHF 2'416.- en faveur des Matcheurs ainsi que du fond Relève pour la participation de Genève au fonctionnement du Centre Romand de Performance.

Un Tir du Salève qui a eu beaucoup de succès avec une entrée de CHF 3'900.-, pour autant de dépenses, soit un bilan neutre. Ce tir sera montré séparément dans les comptes 2024.

L'activité la plus profitable reste le Tir des retardataires pour une somme de CHF 11'067.-

Du côté des subventions, une augmentation est constatée pour la contribution du Fond du Sport, dont le montant s'élève à CHF 20'200.-. La Ville de Genève soutient aussi financièrement l'ASGT, à hauteur d'une contribution de CHF 5'000, en plus de la gratuité d'utilisation du stand du Bois-des-Frères, amenant la subvention de la Ville à CHF 6'200.-.

Finalement, le DDPS, au travers du Tir des retardataires, a versé CHF 8'814.-.

Ces organismes sont chaleureusement remerciés pour leur précieux soutien.

Le Caissier encourage les sociétés à faire appel au Fond du Sport, ainsi qu'au Service des sports de la Ville de Genève pour leur soutien. Les demandes pour des événements ponctuels sont favorablement accueillies.

Le Président le remercie pour ce rapport et pour l'ensemble de son travail tout au long de l'année. Il suggère de répondre aux questions après le rapport des vérificateurs des comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les Carabiniers de Jussy, la Société de tir de Laconnex et les Tireurs de Troinex étaient les sociétés désignées lors de l'assemblée de l'année passée pour vérifier les comptes de l'ASGT de l'exercice 2023. Le 14 mars 2024, les trois sociétés étaient représentées pour la vérification des comptes par :

- **M. Imed M'TIMET**, Carabiniers de Jussy
- **M. Michel THEVENOZ**, Laconnex
- **M Alexandre ODIER**, Tireurs de Troinex

M. Alexandre ODIER prend la parole pour lecture du rapport, qui recommande l'acceptation du bilan.

Le Président remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail et leur rapport, ainsi que pour leurs questions et suggestions pertinentes.

6. Discussion et approbation des rapports

Le Président ouvre la discussion sur les trois rapports (gestion ; finances et vérificateurs) :

Il n'est pas demandé de discussion.

Le Président passe aux votes à main levée :

Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.
Le compte-rendu financier et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité. Décharge est ainsi donnée au Comité pour sa gestion financière.

7. Fixation des cotisations 2024

Au vu du rapport financier, le Comité propose de conserver les cotisations cantonales comme votées en 2018 :

- | | |
|------------------------|--------|
| - 0 à 15 licences | 200.- |
| - 16 à 30 licences | 300.- |
| - 31 à 50 licences | 400.- |
| - 51 à 100 licences | 650.- |
| - 101 à 150 licences | 700.- |
| - 151 à 200 licences | 800.- |
| - 201 à 250 licences | 900.- |
| - 251 à 300 licences | 1000.- |
| - 301 à 400 licences | 1100.- |
| - Plus de 400 licences | 1500.- |

Les sociétés s'acquittent en plus d'une redevance de CHF 2.50 par PO, de CHF 5.- pour les programmes des Jeunes Tireurs de 1^{ère} année terminés et de CHF 1.- par licence comme soutien aux activités de Match.

Les sociétés n'ayant pas d'activités « jeunes » contribuent au fond Relève à titre de soutien aux efforts fournis par d'autres sociétés dans ce domaine, et ce pour CHF 150.-/an.

Le Président demande s'il y a des questions :

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée :

Les cotisations sont acceptées à l'unanimité.

8. Présentation, discussion et approbation du budget 2024

Le Caissier informe que l'année 2024 devrait voir une progression dans les postes suivants :

- Les frais d'administration, avec une augmentation attendue des déplacements en raison de la poursuite des activités.
- Les amortissements, notamment pour les verres acquis récemment, ainsi que le stock de médailles.
- L'organisation de manifestations exceptionnelles, notamment le Tir de la Combourgeoise qui aura lieu à Genève, ou encore la participation au bicentenaire de la FST.

Il remercie l'Assemblée pour son attention et la confiance accordée.

Le Président demande s'il y a des questions :

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée :

Le budget est accepté à l'unanimité.

Le Président passe la parole aux représentants du Tir cantonal fribourgeois 2025, pour une présentation de cette manifestation.

9. Démissions et élections

9.1. Comité

Le Président informe que M. David COUTAU, Caissier, a donné sa démission pour la fin 2023. Il occupait ce poste depuis 2011. Depuis il n'a cessé de réorganiser, proposer des changements, affiner et épurer les comptes. Il a suivi les conseils de nos partenaires, à la ville comme au canton, afin de présenter nos comptes de manière transparente et moderne. Ceci a amené une augmentation des différents subsides et aides.

Aujourd'hui, après 13 ans de bons et loyaux services, il quitte le navire. De nombreuses autres tâches, tant professionnelles, associatives que familiales requièrent son attention.

Le Président le remercie pour son travail et il propose, au nom du Comité ASGT, de nommer M. David COUTAU Membre d'honneur de l'ASGT.

Le Président passe au vote à main levée :

M. David COUTAU est nommé Membre d'honneur de l'ASGT par acclamation.

Le Président rappelle que deux Responsables P25 avaient été proposés lors de l'Assemblée 2023 afin de remplacer M. Serge FAVRE. Après une année probatoire, M. Alex CATALDI a fait part de son désir de ne pas continuer dans cette fonction. Le Président le remercie pour son aide durant cette année écoulée et lui souhaite le meilleur pour la suite de ses activités. M. Dominique CRETARD a quant à lui accepté de continuer et ainsi de reprendre l'entièreté de la gestion du P25 ; le Président le remercie.

Le Président invite M. David COUTAU, en tant que Président des Carabiniers de Jussy, à présenter Imed M'TIMET, candidat pour la reprise du poste de Caissier.

Le Président passe au vote à main levée :

M. Imed M'TIMET est élu au Comité de l'ASGT, au poste de Caissier, à l'unanimité.

Le Président le remercie et lui souhaite la bienvenue. Il rappelle qu'il entre au Comité ASGT pour une année probatoire et sera titularisé lors de l'AD 2025.

Le Président informe que le reste du Comité a accepté de poursuivre son travail.

9.2. Bureau

Le Président informe que Mme Vivienne DUPENNTHALER, Responsable primes et distinctions C50, a décidé de quitter le Bureau, dont elle était membre depuis 2001. Très discrète, elle a collecté et distribué des centaines de cartes et distinctions à tous les tireurs petit-calibre.

Le Président la remercie pour son travail et il propose, au nom du Comité ASGT, de nommer Mme Vivienne DUPENNTHALER Membre d'honneur de l'ASGT.

Le Président passe au vote à main levée :

Mme Vivienne DUPENNTHALER est nommée Membre d'honneur de l'ASGT par acclamation.

Le Président informe que deux personnes se sont présentées pour rejoindre le Bureau. Il s'agit de M. Laurent FOURNIER, membre de la Fraternelle de Bernex et nouvel Adjoint F300, ainsi que M. Philippe AESCHLIMANN, Membre des Carabiniers Genevois et nouvel Adjoint P25.

Le Président remercie l'entier du Bureau pour son travail, tout aussi important que celui du Comité.

Le Président rappelle que plusieurs postes sont à repourvoir au sein du Bureau, certains assez urgemment au vu des vellétés de retraite de certains responsables :

- Archiviste
- Adjoints pour les Responsables C50, C10, P50 et Secrétaire.

Le Comité 2024 se compose de la manière suivante :

M. Laurent JAKOB	Président, Responsable matcheurs, Responsable tirs libres F300 et pistolet
Mme Céline BLANC	Vice-Présidente, Cheffe JT, Responsable cartes couronnes, Responsable TC, Responsable SAT, Responsable du tir des retardataires
M. Sylvain EQUÉY	Secrétaire, Rédacteur du rapport annuel, règlements
M. Imed M'TIMET	Caissier
M. Alain DUCHOUD	Responsable F300
M. Philippe MASMEJAN	Responsable P50
M. Dominique CRETARD	Responsable P25
M. Claude Alain HILTBRUNNER	Responsable P10
M. Jean-Claude ABOUGHANEM	Responsable C50, administration des membres, Adjoint au Caissier
M. Gerhard BARABASS	Responsable C10, Responsable tirs libres Carabine

Hors Comité :

M. Claude MAILLEFER	Responsable Concours Fédéral de Sociétés C50
---------------------	--

Membres du Bureau :

M. Patrick WEBER	Banneret
M. Patrick FRIEDLI	Adjoint P10, gestion du stock des médailles
M. Frédéric CHOLLET	Webmaster

M. Yannick COQUOZ
M. Laurent FOURNIER
M. Philippe AESCHLIMANN

Photographe
Adjoint F300
Adjoint P25

9.3. Sociétés

Le Président informe qu'aucune démission n'est enregistrée cette année.

Certaines sociétés réorientent leurs activités vers un tir plus sportif et loisirs que militaire. Mais surtout, deux sociétés ont commencé ou recommencé les cours JT, soit les Amis du Mannequin et la toute jeune Société du Rhône. Le Président les remercie et leur souhaite plein de succès.

9.4. Election d'une société de vérification des comptes

La Société des Carabiniers de Jussy arrive en fin de mandat comme vérificatrice des comptes et se doit d'être remplacée. Selon le tournoi, il est proposé la société de tir de Versoix.

Pour l'exercice 2024, les sociétés seraient :

- Société de tir de Laconnex
- Société de tir des Tireurs de Troinex
- Société de tir de Versoix

Le Président demande s'il y a des questions :

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée :

La société de tir de Versoix est acceptée à l'unanimité, moins 3 absentions.

10. Nomination de membres d'honneur

Cf. points 9.1 et 9.2

11. Informations et Divers

Le Président donne la parole au Divisionnaire Mathias TUSCHER, chargé d'apporter le message des autorités militaires. Le Président le remercie pour son message et l'invite à rester pour remettre les maîtres en campagnes et les prix Jeunes Tireurs.

Les médailles et prix sont remis selon le rapport 2023 avec l'aide des invités et donateurs présents.

Le Président informe que la Fête Fédérale de Tir des Jeunes aura lieu en 2025 dans le Chablais. Il passe la parole à l'un de ses représentants pour une présentation de cette manifestation.

Le Président informe que le Service des sports et le DIP ont lancé le programme « Une école-Un athlète » afin de promouvoir le sport auprès des élèves, en s'appuyant sur le programme *Team Genève*. Dans ce cadre, Mme Jennifer KOCHER, qui fait partie des athlètes potentiels pour les JO 2028, présentera le tir sportif auprès de l'école de Laconnex.

Le Président rappelle que 2024 est une année de jubilés :

- 20 ans de l'ASGT ;
- 200 ans de la FST ;

- 200 ans des Carabiniers Genevois ;
- 550 ans des EAN.

Concernant les 200 ans de la FST, plusieurs actions et événements auront lieu :

- La parution d'un livre retraçant l'histoire de la Fédération. Des informations seront transmises prochainement aux sociétés.
- Le Cortège et la Fête, qui se dérouleront du 16 au 18 août à Aarau.
- Une journée portes ouvertes des stands, qui se déroulera le 13 avril. Plusieurs stands genevois y participeront.
- La Cible Jubilé, qu'il est déjà possible de tirer depuis 2023, et jusqu'au 15 mai 2024. La finale sera organisée le 17 août à Aarau, avec pour moitié les tireurs les mieux classés et pour autre moitié des participants tirés au sort.

12. Proposition des sociétés

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais.

Clôture

AG des délégués 2025

Le Président informe que la 21^e Assemblée des délégués de l'ASGT se tiendra le 15 mars 2025 et sera organisée par la société du Tell. Il remercie d'ores et déjà son Président, M. Jérôme PITTET.

Mot du Président

Le Président remercie l'accompagnement musical de l'Ensemble des cuivres Chancy-Collonge, ainsi que, d'avance, les équipes de cuisine et de salle pour le repas.

Le Président remercie très sincèrement Mme Carine PEDRO pour l'organisation.

« Au nom du Comité de l'ASGT je vous souhaite une bonne saison de tir 2024, dans toutes les disciplines, du plaisir et de la réussite. Le côté convivial et amical de notre sport, l'absence de violence et le professionnalisme de nos cadres est un exemple et doit le rester. Que vive le tir sportif, le tir en général, que vive l'ASGT, que vive Genève et que vive la Suisse. »

Le Président demande à l'Assemblée de se lever pour la sortie de la bannière.

Le Secrétaire

Sylvain EQUÉY